



**TRANSPORTS REGIONAUX**  
**COMITÉ DE LIGNE**  
**BORDEAUX – MONT-DE-**  
**MARSAN**  
**COMPTE-RENDU**

**Jeudi 16 mai 2019, 18h**

Ygos

**PRÉSIDÉ PAR M. RENAUD**  
**LAGRAVE**

**Présents :**

• **A la tribune :**

- Monsieur Renaud LAGRAVE, Vice-Président de la Région Nouvelle-Aquitaine, chargé des infrastructures, Transports, Mobilités
- Monsieur Ivan SLASTANOVA, Responsable Secteur de Mobilité, Région Nouvelle-Aquitaine
- Monsieur Jérôme BINI, Directeur Territorial des Lignes TER Nord-Aquitaine, SNCF Mobilités
- Madame Cécile RODIER, Chef de l'Unité Voyageurs du Pôle Clients et Services, SNCF Réseau

• **Dans la salle (ayant signé la feuille de présence) :**

- Madame Josiane BROUSTE, usagère
- Monsieur J. Pierre DUMARTIN, usager
- Monsieur Henri FOURNET, délégué communautaire de la mairie d'Ygos-Saint-Saturnin
- Monsieur Jean DELAROCHE, usager
- Monsieur Mady GIRAUD, usager
- Madame Marie-Paule ETCHEVERRY-GELLE, usagère
- Madame Christiane BRAZEILLES, usagère

- Monsieur Jean-Pierre POUDEMS, usager
- Monsieur Vincent LECANN, SNCF Réseau
- Monsieur François DIEMUNSCH, usager
- Monsieur Bernal FOURNET
- Monsieur Henri GIRAUD, usager
- Madame Françoise LECLERC, FNAUT Nouvelle-Aquitaine
- Monsieur Lionel ROUX, DTRV – Mont-de-Marsan, Région Nouvelle-Aquitaine
- Madame Muriel VILLENEUVE, usagère
- Monsieur Bernard DARGELOS, Maire d'Ygos-Saint-Saturnin
- Monsieur Stéphane BEZANÇON, DTL Nouvelle-Aquitaine
- Madame Marie-Pierre GAZO, Attachée parlementaire
- Madame Anaïs BAREMT, usagère
- Monsieur Philippe STRAEHLI, Collectif TERESA
- Monsieur JC PERRAULT, usager
- Monsieur Muriel GUILLOT, usager
- Madame Valérie DARENGOSSE, usagère
- Madame Janine ERVIVE, usagère
- Monsieur Bernard LABARSGUE
- Madame Patricia BOURAUDY, usagère
- Monsieur Sébastien BROUSTE, usager
- Monsieur CHIBRAC, Conseiller municipal
- Madame Danièle DUBARRY, usagère
- Monsieur G. DUBARRY, usager
- Madame Aurélie LAVIGNE, Responsable du service Mobilité Territoriale, Région Nouvelle-Aquitaine,

- **Excusés :**

- Madame Nathalie MACAIGNE, Présidente APEL de Gironde

**Ordre du jour :**

- ❖ *Chiffres du TER Bordeaux – Mont-de-Marsan*
- ❖ *Trafic et régularité de l'axe*
- ❖ *Travaux en 2019 et 2020 de l'axe*

*Ce compte-rendu vient en complément des supports de présentation projetée en séance.*

**Introduction du Président de séance :**

Monsieur **Renaud LAGRAVE**, Vice-Président de la Région Nouvelle-Aquitaine, chargé des infrastructures, des Transports, et Mobilités, accueille les participants et les remercie de leur présence à ce comité de ligne, qui concerne la ligne **Bordeaux – Mont-de-Marsan** (ligne 40)

Il précise que cette réunion est filmée, retransmise en direct et consultable sur le site de la Région.

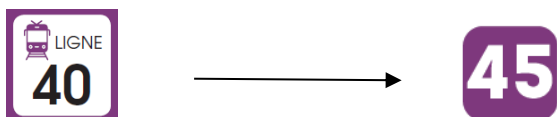
Monsieur **LAGRAVE** annonce qu'une **nouvelle numérotation** du réseau TER Nouvelle-Aquitaine sera mise en place à partir du 1<sup>er</sup> juillet consécutivement à la fusion des 3 régions et à la **nouvelle convention** d'exploitation 2019-2024 négociée avec SNCF.

Cette nouvelle convention comprend des **objectifs ambitieux** :

- ✓ Objectif de 95 % de régularité en 2024 ;
- ✓ Objectif de création de 8 % d'offre supplémentaire via la démarche Optim'TER ;
- ✓ Mise en place d'une garantie fiabilité pour les abonnés annuels ;
- ✓ Budget annuel pour l'exploitation des TER à 296 M d'€.

**Partie 1 : Synthèse des éléments présentés en séance**

Chiffres clés + nouvelle numérotation :





|                        |                             |
|------------------------|-----------------------------|
| <b>147 km de ligne</b> | <b>10 gares</b>             |
| <b>6 000 trains/an</b> | <b>1 800 voyageurs/jour</b> |

### Qualité de service :

Sur les 34 lignes du réseau TER Nouvelle-Aquitaine :

|   |   |
|---|---|
| <b>Régularité 2018</b>                                    | <b>90,5 %</b> de trains à l'heure   |
|   | <b>1,7 %</b> de trains supprimés  |
|   | <b>90,5 %</b> de trains à l'heure en heures de pointe   |
| <b>Régularité 2019</b><br><b>1<sup>er</sup> trimestre</b> | <b>94,3 %</b> de trains à l'heure   |
|   | <b>1,3 %</b> Taux de suppression  |
|   | <b>Causes TER 2019 :</b> <ul style="list-style-type: none"><li>▪ Régularité : <b>1,8 %</b></li><li>▪ Suppression : <b>0,5 %</b></li></ul> |


Sur la ligne Bordeaux – Mont-de-Marsan :

|   |  |
|---|--|
| <b>Régularité 2018</b>                                    | <br><b>91,8 %</b> trains à l'heure<br><br><b>1,1 %</b> de trains<br>supprimés |
| <b>Régularité 2019</b><br><b>1<sup>er</sup> trimestre</b> | <br><b>91,8 %</b> trains à l'heure<br><br><b>1,2 %</b> Taux de<br>suppression |

### Typologie du trafic :

**Part d'occasionnels**

**Part d'abonnés**

|   |             |             |
|---|-------------|-------------|
|  | <b>73 %</b> | <b>27 %</b> |
|---|-------------|-------------|

## **Partie 2 : SNCF Réseau / Principaux travaux en 2019 et en 2020**

Sur la ligne 40 → **Bordeaux – Mont-de-Marsan** :

| <b>2019</b>  | <b>2020</b>   |
|--|---|
| <ul style="list-style-type: none"> <li>• <b>Morcenx – Mont-de-Marsan</b></li> </ul> Maintenance du 15/10 au 26/10<br><br><ul style="list-style-type: none"> <li>• <b>Lamothe – Morcenx</b></li> </ul> 3h de travaux de jour<br>Du 18/11 au 13/12 | <ul style="list-style-type: none"> <li>• <b>Morcenx – Mont-de-Marsan</b></li> </ul> 4h de travaux de jour<br>Du 20/04 au 30/04<br>Du 26/10 au 30/10<br><br><ul style="list-style-type: none"> <li>• <b>Lamothe – Morcenx</b></li> </ul> 3h de travaux de jour<br>Du 06/04 au 15/05<br>Du 19/10 au 13/11<br><br><ul style="list-style-type: none"> <li>• <b>Gare de Bordeaux-Saint-Jean</b></li> </ul> Mise en accessibilité PMR<br>2 voies fermées en continu du 13/04 au 02/05 et<br>du 21/09 au 10/10 |

## **Partie 3 : Relevé des demandes d'adaptation de l'offre et diverses questions abordées en séance**

| <b>DEMANDEUR</b>                                  | <b>OBJET</b>  | <b>« THEMATIQUES »</b>       | <b>REPONSES SNCF et Région</b>   |
|---|---|------------------------------|--|
| <b>Usager</b>                                     | Il n'y a pas de correspondance possible avec les TGV intersecteurs en provenance et à destination de Lille et de Strasbourg à certains moments de la journée. | <i>Correspondances</i>       | Les TER sont en priorité en correspondance avec les TGV radiaux Bordeaux – Paris en 2h04, car c'est sur ces trains que les flux de trafic sont les plus importants. Aussi, ces TGV ont une meilleure robustesse et régularité que les TGV intersecteurs. |
| <b>M. Philippe STRAEHLI</b><br>(Collectif Teresa) | La nouvelle convention prévoit une augmentation de l'offre de 8% et de 24% du trafic. Il y a 3 ans, une demande a été faite pour des                          | <i>Fréquentation – Offre</i> | <b>M. LAGRAVE</b> explique qu'aujourd'hui la circulation d'un train supplémentaire entre Bordeaux – Mont-de-Marsan coûte environ <b>500 000€/an.</b>   |

|  |   |   |   |
|--|---|---|---|
|  | <p>trains supplémentaires et pour une modification d'horaires. Pourquoi la réponse a toujours été négative ?</p> <p>Sur la convention précédente, il y avait des amendes attribuées à la SNCF, va-t-il y en avoir des nouvelles ?</p> <p>Il y a un grand problème de gestion du matériel car il y a souvent des suppressions. Il y avait 2 rames de prévues et aujourd'hui il y en a 1 qui marche. Les contrôleurs ne sont jamais présents.</p> <p>Est-il possible de mettre des navettes entre Morcenx et Mont-de-Marsan afin de mieux faire les correspondances ?</p> |   | <p>Avec le nouveau dispositif Optim'TER qui est prévu dans la nouvelle convention, des trains supplémentaires vont pouvoir être mis en place grâce à une optimisation des roulements et une refonte de l'offre.</p> <p>Dans cette nouvelle convention, de nouvelles pénalités ont été définies.</p> <p>Le respect de la composition est très important et celui-ci fait partie des indicateurs soumis à pénalité par la Région.<br/>La Région demandera un suivi à la SNCF mais il y aura des retours directs avec les usagers et les associations.</p> <p>La Région prend note de cette demande.</p> |
| <p><b>Jean Pierre Dumartin</b><br/>(INDECOSA CGT Landes)</p> | <p>Les associations se déplacent fréquemment du fait de la taille de la nouvelle Région et se retrouvent souvent à Angoulême.<br/>Malgré la nouvelle gamme tarifaire, les associations ne rentrent pas dans cette nouvelle grille.<br/>Peut-on imaginer un tarif spécifique pour les associations ?</p>   | <p><i>Tarifcation</i></p>                                   | <p>La Région prend note de cette demande et en étudiera l'opportunité.</p>  |
| <p><b>Usagère</b></p>  | <p>Entre Morcenx et Mont-de-Marsan, il n'y a pas de TER entre 12h et 14h.</p>   | <p><i>Offre</i></p>   | <p>La Région prend note de cette demande et en étudiera l'opportunité.</p>  |
| <p><b>Mme. Anaïs BAREMT</b><br/>(Usagère)</p>                | <p>Sur la communication des concertations, le blog a été fermé. Cela aurait été pertinent de mettre un message pour prévenir de la date et du lieu du comité.</p>   | <p><i>Communication /<br/>Fréquentation -<br/>Offre</i></p> | <p>SNCF Mobilités explique avoir mis en place une stratégie de banquetting et d'informations voyageurs pour informer les usagers sur ces comités de lignes. Elle prend en compte cette remarque et trouvera des solutions</p>   |

|         |   |   |   |
|---------|---|---|---|
|         | <p>Le départ du train de 17h39 à Bordeaux met 1h15 pour arriver jusqu'à Morcenx vu que le train d'Arcachon est devant et il prend jusqu'à 15 min de retard. Est-il possible de faire quelque chose pour éviter ces retards ?</p>  |   | <p>pour que les usagers aient les informations nécessaires. SNCF Mobilités informe que le blog va rouvrir.</p> <p>Le train, au départ de Bordeaux, est à 17h39 en réponse aux demandes de l'année précédente. Il est obligé de suivre le TER omnibus vers Arcachon, qui quitte Bordeaux à 17h35. SNCF Mobilités va regarder précisément la ponctualité de ce train.</p>   |
| Usagère | <p>A la gare d'Ygos il y a une grande difficulté pour monter dans le train, du fait de l'écart entre les marches et les quais. Les PMR doivent aller jusqu'à Ychoux ou à Dax, gares accessibles pour monter à bord d'un train. Est-il possible d'envisager des travaux sur les gares d'Ygos et sur Morcenx ?</p>  | <i>Accessibilité PMR</i>                    | <p>Les gares d'Ygos et de Morcenx ne sont pas inscrites au Schéma Directeur d'accessibilité régional. La mise en accessibilité des quais n'est pas prévue. Un service d'accompagnement humain « Accès TER » sera activé progressivement à compter de fin 2019 permettant le rabattement vers une gare accessible ou l'accompagnement à bord du TER.</p>   |
| Usager  | <p>Pourquoi le train de Mont-de-Marsan qui part à 17h11 met aujourd'hui plus de 2h pour aller jusqu'à Bordeaux alors qu'avant le trajet était presque de 1h28 ?</p> <p>Tous les lundis matins les étudiants qui prennent le train montent avec leurs bagages et beaucoup ne peuvent pas aller en 1<sup>ère</sup> classe et se retrouvent debout avec leurs bagages. Aurait-il la possibilité de supprimer la 1<sup>ère</sup> classe ?</p> | <i>Fréquentation – Offre / Vie à bord</i>   | <p>Des études sont en cours pour que le TER au départ de Mont-de-Marsan à 17h17 en semaine, soit terminus Bordeaux et non plus Morcenx.</p> <p>La Région a demandé qu'on laisse les personnes s'asseoir en 1<sup>ère</sup> classe lorsque les trains sont pleins. Par ailleurs, une expérimentation a été lancée depuis 10 jours, permettant de garantir des places assises à l'emplacement actuel de la 1<sup>ère</sup> classe (surcoût de 3€). A terme, la 1<sup>ère</sup> classe sera supprimée.</p> |
| Usagère | <p>A partir de 17h11 au départ de Mont-de-Marsan, les trains sont bondés. Est-ce qu'on peut prévoir que le train puisse aller directement à Bordeaux sans s'arrêter une demi-heure à Morcenx ? Est-ce qu'il y aura la possibilité de</p>  | <i>Fréquentation – Offre / Tarification</i> | <p>Des études sont en cours pour que le TER au départ de Mont-de-Marsan à 17h17 en semaine, soit terminus Bordeaux et non plus Morcenx.</p>   |

|   |  |                        |  |
|---|--|------------------------|--|
|   | faire Mont-de-Marsan – Bordeaux directement ?  |                        |  |
| <b>Mme. Françoise LECLERC</b><br>(FNAUT Nouvelle-Aquitaine) | Est-il possible de faire des correspondances quai à quai entre le TGV et le TER ?  | <i>Correspondances</i> | Il est difficile de faire des correspondances quai à quai pour tous les TER, mais les temps de correspondance ont été augmentés.   |
| <b>Usagère</b>  | Est-il possible d’avoir des automates dans les gares, notamment à Ygos pour éviter la surtaxe lors de l’achat du billet à bord ? | <i>Billettique</i>     | M. LAGRAVE explique que c’est une décision prise par la SNCF, de ne plus financer les guichets et les automates. La Région cherche aujourd’hui une solution pour remplacer les automates. Pour l’instant les contrôleurs sont au courant du problème et ils doivent vendre le billet sans surcoût si la personne se présente spontanément au contrôleur. |

**Partie 4 : Relevé des demandes formulées en ligne sur le module de concertation de la Région**

| <b>DEMANDEUR</b>           | <b>OBJET</b>  | <b>« THEMATIQUES »</b>       | <b>REPONSES SNCF et Région</b>   |
|----------------------------|---|------------------------------|--|
| <b>« Sein »</b>            | « Est-il possible d’augmenter la fréquence de passage des TER aux heures de pointe le matin entre 7 et 10h (Bordeaux -> MDM) et le soir entre 15 et 18h (MDM -> Bordeaux) à hauteur d’un TER par heure. » | <i>Fréquentation - Offre</i> | La Région prend note de cette demande. Pour l’instant il n’est pas possible de faire circuler un train de plus car cela coûte environ 500 000€/an. Par contre, dans la nouvelle convention signée entre la Région et la SNCF, la démarche Optim’TER va être mise en place permettant de créer jusqu’à 8% d’offre supplémentaire. |
| <b>« Audrey Daumalle »</b> | « Est-il possible d’ajouter des circulations TER le samedi matin et le dimanche ? »   | <i>Horaires</i>              | La Région prend note de cette demande et en étudiera l’opportunité.  |
| <b>« Brault »</b>          | « Plusieurs usagers vivent à Bordeaux mais empruntent le train pour aller à Morcenx et sont confrontés à plusieurs difficultés :<br>1. Un coût élevé des billets de train.                                | <i>Fréquentation - Offre</i> | Dans le cadre de la démarche Optim’TER, l’augmentation du nombre de circulations TER est envisagée.<br>Aujourd’hui, 80 % du coût du voyage est pris en charge par la Région afin de faciliter  |



|                     |   |                              |   |
|---------------------|---|------------------------------|---|
|                     | <p>2. Une offre de train trop peu satisfaisante. Aucun train à Morcenx direction Bordeaux entre 15h45 et 18h11,</p> <p>3. Des trains très fréquentés en unité simple. Et avec les vélos il y a encore moins de place. »</p>   |                              | l'accessibilité au service de transports ferroviaires.  |
| « Labouyrie »       | « Au départ de Mont-de-Marsan, le TER de 17h11 est désormais terminus Morcenx. Il n'est désormais plus possible de prendre la correspondance en semaine pour Paris avec le Ouigo de 18h52 et le TGV de 19h04. »   | <i>Correspondances</i>       | Des études sont en cours pour que le TER au départ de Mont-de-Marsan à 17h11 en semaine, soit terminus Bordeaux et non plus Morcenx.  |
| « Allart »          | « Est-il possible que chaque TER Mont-de-Marsan / Bordeaux et Bordeaux / Mont-de-Marsan puisse faire un arrêt à Saint-Martin-d'Oney ? Les collégiens ont des horaires différents et il n'y a pas beaucoup de fréquence sur cet arrêt. Il serait pertinent d'avoir un train qui s'arrête à midi car beaucoup finissent à cette heure-là. » | <i>Fréquentation - Offre</i> | La Région prend note de cette demande et en étudiera l'opportunité.   |
| « Pullicino »       | « Il y a une augmentation de la fréquentation des TER entre Mont-de-Marsan et Bordeaux. Mais il y a moins de trains le week-end qu'en semaine. En semaine, il n'y a pas de train entre 18h45 et 21h18. Il serait idéal d'en mettre un vers 20h / 20h15. »   | <i>Fréquentation - Offre</i> | Dans le cadre de la démarche Optim'TER, l'augmentation du nombre de circulations TER est envisagée.   |
| « Binson Baptiste » | « Le prix des billets semble avoir augmenté. Depuis la fusion des Régions, le prix pour les jeunes est passé de 7 à 13€ pour les trains Mont-de-Marsan / Bordeaux. Les trains sont souvent bondés et les gens voyageant debout ne sont pas remboursés. Serait-il possible que le tarif ne dépasse pas les 5€ ? »                          | <i>Tarifcation</i>           | La Région prend en charge 80% du coût du voyage pour faciliter les déplacements aux usagers. Il existe aussi le tarif tribu qui permet de faire du « covoiturage » à bord du TER et ainsi diviser le prix du billet, ainsi que le billet jeunes accessible aux personnes âgées de -28 ans. La dernière augmentation tarifaire date de 2015. |

Monsieur Renaud LAGRAVE précise que les documents de présentation de la Région Nouvelle-Aquitaine, SNCF Réseau et SNCF Mobilités sont consultables et téléchargeables sur le site internet de la Région. Une adresse mail est également proposée pour d'éventuelles remarques, suggestions ou questions. Il remercie également l'ensemble des participants d'être venu assister au comité de ligne et précise qu'une réunion aura lieu l'année prochaine.

**Contacts auprès de la Région Nouvelle-Aquitaine :**

Direction des transports ferroviaires de voyageurs  
Site de Bordeaux  
Monsieur Ivan SLASTANOVA  
Responsable Secteur de Mobilité Sud Aquitain  
transports-ferroviaires@nouvelle-aquitaine.fr